



Fos sur Mer, PJG, Nanterre et Territoire le 5 décembre 2023,

## **Réunion de négociation annuelle obligatoire**

Lors de la réunion de négociation annuelle obligatoire, la direction en préambule nous a fait une présentation sur les budgets salariaux distribués depuis plusieurs années comparés avec l'inflation. La délégation FO a interpellé la direction sur le nombre de salariés qui n'ont pas l'inflation de garantie sur les 3 dernières années (Prime Partage de la Valeur (PPV) incluse). Aucune réponse claire de la direction.

### **L'organisation syndicale FO a revendiqué pour 2024 :**

- Revalorisation de la prime de transport
- C2P (compte pénibilité) doit s'additionner à l'anticipation des postés et non s'imputer
- Aménagement fin de carrière
- Possibilité de transformer l'IDR (indemnité de départ en retraite) en anticipation avec un phi supérieur à 1 et au volontariat
- Une prime versus un challenge IM (qui comporte souvent des objectifs non-réalisables)
- SBF : le revoir par BU, car l'accord de 7,2 est obsolète
- Concernant la mutuelle, FO s'est opposée à ce que les salariés subissent l'augmentation proposée par la MIP de 14%. Nous sommes la seule et unique OS à n'être pas d'accord. Nous avons demandé à ce que la direction augmente sa participation, mais cela hors enveloppe salariale. Nous avons proposé à la direction de refaire un appel d'offre pour sonder le marché.

### **Thèmes non négociés en 2023 et reportés en 2024 :**

- Mobilité durable
- Reconnaissance des efforts d'apprentissage liés aux réorganisations et aux projets
- GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels)
- Echange de vue sur les coefficients de remplacement
- Anticipation 2\*8 dépôts

### La direction a retenu pour 2024 :

- Mobilité durable
- Reconnaissance des efforts d'apprentissage liés aux réorganisations et aux projets
- GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels)
- Echange de vue coefficients de remplacement/backup
- Anticipation 2\*8 dépôts le 18 janvier 2024
- QVCT (qualité de vie et conditions de travail)
- Echange de vue aménagement de fin de carrière (IDR, retraite progressive, compte pénibilité dans l'anticipation postés)
- Egalité professionnelle
- CET (compte épargne temps)
- Préparation NAO / Salariales
- Négociation salariale
- Négociation annuelle obligatoire

FO n'est pas satisfait que les revendications sur la prime de transport et la prime IM non soumise à des critères inatteignables ne soient pas retenues. La négociation sur le SBF par BU doit être discutée en local.

